

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 486A RECYCLAGE / PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE DE PLATE FORME ELEVATRICE MOBILE DE PERSONNE – PEMP ET TESTS CACES® (théorie à distance)

Réf de l'action : ECF L323.CB indice 05 du 14/03/2024 version 01 Mendiboure Formation du 30/05/2024

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, une PEMP dans ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R486A de la Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).
Avoir des notions sur les réglementations concernant le port des Harnais,
Être capable de choisir le harnais adapté, le contrôler, et savoir le porter en toute sécurité en fonction des contextes.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire et mettre en œuvre une PEMP correspondant à une des catégories de la recommandation R486A,
- Expérience de conduite et/ou possédant un CACES® « PEMP » (ou équivalent) dont la date de validité expire,
- Être âgé(e) de plus de 18 ans (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),
- Sachant lire et comprendre le français,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié et après l'avoir informé des risques liés au lieu et des instructions à respecter sur le site d'utilisation.
- Le CACES® ne dispense pas, le cas échéant, de l'obligation de détention du permis de conduire approprié pour les nacelles qui le nécessitent.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

Théorie :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, l'accompagnateur, ...),
2. Connaître la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les principes de fonctionnement, les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction,
3. Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités,
4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité),
5. Connaître et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges,
6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP,
7. Savoir exploiter les PEMP et maîtriser les principaux risques (adéquation à la tâche et limites d'emploi, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations),
8. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des PEMP (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

Pratique :

9. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux, ...),
10. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la PEMP, de levage/descente de la plate-forme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie en sécurité de celle-ci. Maîtriser la communication avec le chef de manœuvre et l'accompagnant,
11. Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation théorique tout ou partie à distance,
- Formation pratique en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants qualifiés ECF.
- Testeur appartenant à un Organisme Testeur Certifié CACES® R486A PEMP,
- Assistance pédagogique et assistance technique.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : cf. site www.mendiboure-formation.fr.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique en e-learning alternant des apports théoriques interactifs et des exercices d'entraînement portant sur les questions de l'examen.
- Modules e-learning disponibles sur My ECF Pro, la plateforme d'apprentissage en ligne de l'ECF.
- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel et/ou en classe virtuelle : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des études de cas...
- Utilisation de PEMP conformément à la recommandation R486A représentative(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s).
- Installations, équipements, surfaces et matériels conformes à la R486A,
- Equipement de protection individuelle : casque de chantier homologué, gants de manutention, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité, harnais de sécurité.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : livret CACES®

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

L'assiduité des stagiaires est attestée par :

- **En classe virtuelle** : un état de présence numérique signé par le formateur.
- **En e-Learning** :
 - Le temps passé sur les modules remonté par la plateforme My ECF Pro
 - Le(s) score(s) obtenu(s) au(x) quiz(s) formatif(s) remonté(s) par la plateforme My ECF Pro
- **En présentiel** : La signature des stagiaires par demi-journée et elle est contresignée par le formateur.

Modalité d'évaluation en cours de formation :

- Evaluations théorique et pratique notamment sur l'utilisation du harnais

Modalité d'évaluation finale

Examen pratique de manipulation d'une PEMP conforme à la R486A.

Condition de réussite épreuve théorique :

- Une note $\geq 70\%$ à l'ensemble des 100 questions,
- Une note \geq à la moyenne pour chaque thème évalué.

Condition de réussite épreuve pratique :

- Une note $\geq 70\%$ à l'ensemble du test, ○ Une note \geq à la moyenne pour chaque «thème évalué»,
- Une note ≥ 0 pour chacun des «points d'évaluation», ○ Temps de test \leq à 130% des durées de référence de l'épreuve,
- Absence de faute éliminatoire aux points d'évaluation.

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) pour les PEMP, conforme à la R486A ou
- Attestation de résultat (échec ou réussite), Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF, sous les codes RS : Cat A : 5084 ; Cat B : 5082 ; Cat C : 5085 selon le périmètre de certification de l'Agence.
- Certificateur : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM).
- Date d'enregistrement : 02/03/2025.
- Organisme agréé cf. site www.mendiboure-formation.fr.

EFFECTIFS

- 6 stagiaires maximum.

HORAIRES

- cf. site www.mendiboure-formation.fr.

DUREE DE LA FORMATION

- cf. devis

